Envoyé en préfecture le 24/07/2024

Reçu en préfecture le 24/07/2024

Publié le

ID: 034-213402613-20240723-392024-DE

République Française Département de l'Hérault

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation: 17/07/2024 **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** N° 39-2024 Séance du 23 Juillet 2024 L'An Deux Mille Vingt Quatre le Vingt Trois Juillet à 18 heures Membres en exercice: 9 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Présents: 8 Absents: 4 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire, Présents: SIEGEL R. MORESMAU JP. MINAZZO D., GILHET B., THEULE JC., VEDEL P. Représentés : Pour: KROGSDAHL A, STEHLE C Absents: NICAISE V. Secrétaire de séance : MORESMAU JP. Contre: O Abstention:

Objet : demande de subvention à l'Etat – DDTM – pour la réalisation de la mise à jour de l'étude concernant les éboulements rocheux.

Le Maire de LA COMMUNE DE SAINT GUILHEM LE DESERT informe l'assemblée :

En 2007 une étude a été réalisée concernant le risque d'éboulement rocheux des falaises surplombant les parcelles Roc de Combes.

Aujourd'hui il est nécessaire de mettre à jour les données réalisées lors de la précédente étude.

Un devis a été demandé à l'entreprise Géolithe pour la réalisation de cette actualisation qui s'élève à 11 876 € Ht.

Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Décide de demander à l'état- DDTM, une subvention à hauteur de 80 % pour l'actualisation de cette étude.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire, SIEGEL R.



Le / La secrétaire de séance,

